

# Ecole Intercommunale de Musique et Danse « Jean Wiener »

## – TARIFS 2022/2023 –

### L'inscription engage au paiement :

- Des **36€ de frais de dossier** pour chaque activité retenue : règlement en 1 fois en septembre, à réception de la facture (prélèvement automatique, chèque, chèques vacances, etc.) ;
- De la **cotisation annuelle** : règlement en 3 fois, à réception des factures (prélèvement automatique, chèque, chèques vacances, etc.).

ACTIVITE	Communes du Syndicat			Extérieur au Syndicat	
	-18 ans	18-25 ans	+25 ans	-18 ans	+ 18 ans
<b>MUSIQUE</b>					
<b>SENSIBILISATION</b>					
Jardin musical parents-enfants (dont inscription parent)	132 €	x	x	173 €	x
Eveil PS-MS Chant et percussions Chant, rythme, multi-instruments Musique et mouvement	101 €	x	x	141 €	x
Découverte instrumentale (location comprise)	154 €	x	x	233 €	x
<b>INSTRUMENTS</b>					
<b>Initiation instrumentale</b> = 1 cours obligatoire - Instrument en pédagogie de groupe (20 min seul, 45 min à 2 ou 1h à 3)	217 €	246 €	304 €	478 €	
<b>Formation complète diplômante (7/11 ans)</b> = 2 cours obligatoires - Instrument en pédagogie de groupe (20 min seul, 45 min à 2 ou 1h à 3) + Culture musicale	288 €	x	x	588 €	x
<b>Formation complète diplômante (+12 ans / adultes)</b> = 3 cours obligatoires - Instrument en pédagogie de groupe (20 min seul, 45 min à 2...) + Culture musicale + Pratique collective - Instrument en individuel (30 min) + Culture musicale + Pratique collective - Instrument en individuel (45 min) + Culture musicale + Pratique collective	288 €	338 €	440 €	588 €	
	393 €	458 €	587 €	765 €	
	504 €	569 €	698 €	876 €	
<b>Formation non diplômante</b> = 2 cours obligatoires - Instrument en pédagogie de groupe (20 min seul, 45 min à 2...) + Culture musicale et/ou Pratique collective	288 €	338 €	440 €	588 €	
<b>Mi-temps adultes</b> = 2 cours obligatoires - Instrument (30 min tous les 15 jours) + Culture musicale et/ou Pratique collective	x	283 €	333 €	x	455 €
<b>Location d'instruments</b> (clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, suivant disponibilité, avec priorité pour les familles du syndicat bénéficiant des tarifs sociaux) - 1 <sup>ère</sup> année - 2 <sup>e</sup> année				140 €	
				165 €	
<b>CULTURE MUSICALE : cours unique, sans apprentissage instrumental</b>					
Formation musicale	71 €			87 €	
MAO Création	147 €	167 €	204 €	297 €	
<b>PRATIQUES COLLECTIVES : cours unique, sans apprentissage instrumental</b>					
Groupe vocal Enfants Groupe vocal Comédie musicale	45 €	x	x	51 €	x
Ensembles Musique de chambre Groupe de musiques du monde Atelier jazz et Jazz band Ateliers et Groupes MAA Batucada Fanfare de rue Orchestres Groupe vocal Pop (+6 élèves) Groupe vocal Musiques actuelles (+6 élèves) Groupe vocal Adultes Groupe vocal Les accrochants	71 €			87 €	
<b>ATELIERS</b>					
Atelier Musique pour tous	101 €	x	x	141 €	x
Atelier initiation au ukulélé Atelier chant-piano Atelier chansons Atelier piano pop Atelier guitare d'accompagnement Atelier MAO création Atelier bombarde Groupe vocal Pop (-6 élèves) Groupe vocal Musiques actuelles (-6 élèves)	147 €	167 €	204 €	297 €	
Ateliers sur le temps du midi (pas de frais de dossier)	50 €				
<b>ACCOMPAGNEMENT A LA PRATIQUE AMATEUR</b>					
Cours individuel sur projet personnel (contrat avec l'établissement) => Tarif horaire	31 €			39 €	

ACTIVITE	Communes du Syndicat			Extérieur au Syndicat	
	-18 ans	18-25 ans	+25 ans	-18 ans	+18 ans
<b>DANSE</b>					
Cours 0h45 - 1h00	124 €	129 €	139 €	156 €	172 €
Cours 1h15 - 1h30	180 €	189 €	207 €	203 €	228 €
Cours 1h45	216 €			242 €	
<b>PARCOURS RENFORCE</b>					
Atelier de création chorégraphique, en plus d'un cours de danse (pas de frais de dossier)	31 €		x	31 €	x
<b>ATELIERS</b>					
Ateliers sur le temps du midi (pas de frais de dossier)	50 €				
<b>ACCOMPAGNEMENT A LA PRATIQUE AMATEUR</b>					
Cours individuel sur projet personnel (contrat avec l'établissement) => Tarif horaire	31 €			39 €	

ACTIVITE	Communes du Syndicat			Extérieur au Syndicat	
	-18 ans	18-25 ans	+25 ans	-18 ans	+18 ans
<b>MUSIQUE ET DANSE</b>					
Parcours artistique	124 €	x	x	156 €	x

△ Le nombre de séances (cours, répétitions, manifestations) d'une année scolaire est de 30 minimum

- **ABATTEMENTS FAMILIAUX** (valables pour les élèves domiciliés sur le territoire du syndicat)

- Pour le 2<sup>e</sup> enfant de la même famille inscrit à l'école J.Wiener, un abattement de 10% sera opéré sur le tarif le moins élevé
- A partir du 3<sup>e</sup> enfant de la même famille inscrit à l'école J.Wiener, un abattement de 20% sera opéré sur le tarif le moins élevé

- **TARIFS SOCIAUX** (valables pour les élèves domiciliés sur le territoire du syndicat)

Le syndicat Jean Wiener propose des réductions de 10 à 25% en fonction du Quotient Familial (QF) :

- QF supérieur à 950 : aucune réduction appliquée sur les tarifs proposés
- QF supérieur à 800 et inférieur à 950 : 10% de réduction appliquée sur l'ensemble des tarifs
- QF supérieur à 550 et inférieur à 800 : 15% de réduction appliquée sur l'ensemble des tarifs
- QF inférieur à 550 : 25% de réduction appliquée sur l'ensemble des tarifs

Le quotient familial est calculé en fonction du revenu fiscal du foyer de l'année précédente ramené au mois et divisé par le nombre de parts (QF = RF / 12 / nb parts)

Le nombre de parts pour un foyer est de :

- 1 part pour une personne seule sans enfant à charge
- 2 parts pour les parents ou personne seule avec enfant à charge
- 1/2 part par enfant à charge
- 1/2 part supplémentaire pour un enfant en situation de handicap

=> Pour en bénéficier, vous devez transmettre votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) avant le 1<sup>er</sup> octobre 2022, au secrétariat de l'école Jean Wiener

**NOUVEAU : désormais, vous pouvez également joindre votre Quotient Familial en fournissant une attestation de votre organisme (CAF, MSA, etc.) datant de moins de 4 mois.**

- **POURCENTAGE DES PARTICIPATIONS**

